

Exposition

La négation de l'homme dans les camps nazis – 1933 1945

Panneau 10

FAIRE SAVOIR

Les témoignages de Marie-Claude Vaillant-Couturier

Portrait en photographie de Marie-Claude Vaillant Couturier (*Copyright Collection Thomas Ginsburger-Vogel*)

Parlant couramment l'allemand et photographe à la revue Vu, elle participe à une enquête sur le nazisme. C'est lors de ce voyage en 1933, deux mois après l'accession d'Hitler au pouvoir, qu'elle réalise clandestinement les clichés des camps d'Oranienburg et de Dachau publiés dès son retour en France.

Dès l'été 1940, témoignant d'un grand courage, puisqu'elle était au courant des cruautés nazies, elle fait face et s'engage dans la Résistance. Elle participe à des publications clandestines, notamment à L'Université Libre et à l'édition de L'Humanité clandestine. Elle est agent de liaison entre la résistance civile (Comité des Intellectuels du Front National de lutte pour l'Indépendance de la France) et la résistance militaire de l'Organisation Spéciale.

Elle est arrêtée par la police de Pétain le 9 février 1942 et internée jusqu'au 15 février au Dépôt de la préfecture, à Romainville, puis avec ses camarades, elle est remise aux Allemands. Tous les hommes de son groupe seront fusillés et les femmes déportées. Elle est placée au secret à la Santé : elle y reste jusqu'au mois d'août, puis est transférée au Fort de Romainville.

Textes sur son parcours extraits du site internet : « Mémoire vive des convois des 45 000 et 31 000 d'Auschwitz-Birkenau »

Deux portraits photographiques (de profil et de face) de Marie-Claude Vaillant Couturier (*Copyright Collection Thomas Ginsburger-Vogel*)

Photo de la préfecture de Police.

Trois portraits photographiques (de profil, de face, de trois-quart) de Marie-Claude Vaillant Couturier, cheveux rasés et en costume rayé de prisonnière, à Auschwitz (*Copyright Collection Thomas Ginsburger-Vogel*)

Elle est déportée à Auschwitz par le convoi du 24 janvier 1943, dit convoi des « 31 000 ».

À partir de juillet 1943 et jusqu'à juillet 1944, sans doute à la suite d'informations transmises par des évadés du camp d'Auschwitz, plusieurs déportées du convoi des 31 000 ont eu « l'autorisation » d'écrire une lettre par mois à leur famille, en allemand, avec interdiction de décrire la situation à l'intérieur du camp. Comment faire savoir dans ces conditions ?

Marie-Claude explique :

« Me Vaillant Couturier

Les renseignements sur mon convoi qui ont servi à faire le tract diffusé en France et l'intervention de Fernand Grenier à la Radio de Londres (textes ci joints) sont parvenus à Paris par un Polonais évadé d'Auschwitz. Mais visiblement ils ont passé par plusieurs intermédiaires puisque beaucoup de ce qui est dit est inexact. Même le chiffre nous n'étions pas 100 mais 230.

C'est le 16.7.43 que j'ai été appelée à la section politique à Auschwitz. On m'a dit : « nous avons reçu par la Croix Rouge Internationale une démarche de votre famille d'avoir de vos nouvelles ». Comme je savais l'Allemand on m'a donné une feuille spéciale du camp et j'ai pu écrire séance tenante.

Le mois suivant toutes les survivantes de cet unique convoi de résistantes non-juives ont eu le droit d'écrire à leur famille. Nous étions alors 57. Nous avons pu écrire jusqu'à ce que nous soyons transférées à Ravensbruck au début d'août 1944. Là nous sommes redevenues N N mais cela nous était puisque trois semaines après Paris était libéré. Nous avons su par des détenues travaillant à la section politique qu'en juin des instructions de Berlin étaient arrivées pour que les survivantes de notre convoi soient mises dans des conditions de survie. Ce qui a été effectivement fait. À partir de cette date seules les 5 trop malades sont mortes nous étions 49 au retour en France 3 étaient mortes dans un bombardement à Mauthausen »
Photographie d'une page manuscrite (Copyright Collection Thomas Ginsburger-Vogel)

« il fallait parler par allusion à use de la censure. Par ex pour annoncer la mort de Danielle j'ai dû utiliser un de ses pseudo « Hortense » et dire qu'elle était chez son père, mort bien avant la guerre. Et plaindre le jeune petit Mimi (Michel Politzer) pour qu'on comprenne que sa maman Mai Politzer aussi était morte. »
Photographie d'un texte manuscrit (Copyright Collection Thomas Ginsburger-Vogel)

Photographie d'une lettre manuscrite en allemand ; la feuille porte la mention « 1 » manuscrite ; un passage est encadré en rouge (Copyright Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon)
Lettre du 15 août 1943.

Photographie d'une lettre manuscrite en allemand ; la feuille porte la mention « 2 » manuscrite (Copyright Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon)
Lettre du 15 août 1943

Photographie d'un document typographié portant un commentaire manuscrit (Copyright Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon)
Traduction tapuscrite et explication manuscrite de la lettre du 15 août 1943 faites par Marie-Claude.

Photographie du verso de la lettre, en deux parties : à gauche, plusieurs timbres et tampons de cachets, mention « 2 » manuscrite ; l'indication des coordonnées de l'émetteur et du destinataire est manuscrite ; un texte est typographié en allemand ; à droite, deux cadres non-remplis (Copyright Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon)

Fac-similé de la carte de correspondance telle que la recevaient les familles, avec l'indication « Konzentrationlager Auschwitz », du numéro de bloc et du numéro matricule 31685.

Extrait

Reproduction de la jaquette du D V D du film « *Nuit et brouillard* » : le titre et les crédits sont en surimpression sur une image montrant, dans la partie supérieure, un enfant et d'autres personnes, mains en l'air, menacés par un soldat armé, dans la partie inférieure, un homme écroulé accroché à des barbelés.
« Le seul signe - mais il faut le savoir - c'est ce plafond labouré par les ongles. Même le béton se déchirait. Quand les crématoires sont insuffisants, on dresse des bûchers. Les nouveaux fours absorbaient cependant plusieurs milliers de corps par jour. »

Texte de Jean Cayrol extrait du film documentaire « *Nuit et Brouillard* » réalisé en 1956 par Alain Resnais et dit par Michel Bouquet

En filigrane, photographie

Fin du panneau 10 de l'Association des Amis du Musée de la Résistance de Châteaubriant.

Siglé : Plus d'informations sur www.amrc.fr

Siglé avec les logos :

Amicale Châteaubriant-Voves-Rouillé-Aincourt ; Musée de la Résistance nationale ; Musée de France ; Argos Films ; L'Étang neuf (Arts, Musée, Pêche) ; Association des amis de la Fondation pour la mémoire de la Déportation ; Ministère de l'éducation nationale ; Ministère de la défense et S G A (Secrétariat Général pour l'Administration) direction de la mémoire, du patrimoine et des archives ; A M R C (Association des Amis du Musée de la Résistance de Châteaubriant).

Lecture testée avec le logiciel NonVisual desktop Access (N V D A). C'est un logiciel qui permet une revue d'écran gratuite et open-source pour le système d'exploitation Microsoft Windows (<http://www.nvda-fr.org/>).